

# Education Nationale

## Le naufrage

### Notre diagnostic

Le système éducatif congolais (SEC) est géré par trois ministères : le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) et le Ministère des Affaires Sociales (MAS).

Sachant que les principaux problèmes du SEC sont :

- ✓ Des contenus non appropriés aux attentes de plus en plus diversifiées des élèves et de celles du monde économique (déterminantes pour trouver une insertion raisonnable dans la vie active) ;
- ✓ Des établissements mal adaptés à la rapidité des changements ;
- ✓ Le statut des enseignants qui sont trop souvent des obstacles aux réformes ;

nous posons les trois questions suivantes :

1. L'encadrement existant du SEC est-il adapté aux formidables défis de la RDC ?
2. Comment satisfaire les aspirations légitimes de la population en termes d'enseignement ?
3. En l'absence d'une véritable stratégie et politique dans l'enseignement comment assurer le développement équitable du pays ?

### **1. Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP)**

#### Les réseaux

Les 151.853 écoles congolaises (Source : Ministère EPSP) sont réparties en 8 réseaux d'enseignement :

ENC : Ecoles Non Conventionnées (Ecoles non confessionnelles) ou officielles - 20.9%  
ECC : Ecoles Conventionnées Catholiques - 22.7%  
ECP : Ecoles Conventionnées Protestantes - 30.3%  
ECF : Ecoles Conventionnées de la Fraternité (Frères des Ecoles Chrétiennes au Congo) -0.3%  
ECI : Ecoles Conventionnées Islamiques - 1.5%  
ECK : Ecoles Conventionnées Kimbanguistes – 4.7%  
ECS : Ecoles Conventionnées Salutistes (Armée du Salut) – 0.9%  
EPR : Ecoles privées agréées – 18.1%

Dont :

Ecoles Maternelles: 6.0%  
Ecoles Primaires: 63.0%

Ecoles Secondaires: 31.0%

La répartition par province est la suivante :

Bandundu : 19.7%  
Kinshasa : 14.2%  
Katanga : 11.7%  
Equateur : 9.6%  
P.Orientale : 8.1%  
Kasaï Oriental : 7.9%  
Kasaï Occidental : 7.5%  
Nord-Kivu : 6.8%  
Bas-Congo : 6.3%  
Sud-Kivu : 5.5%  
Maniema : 2.8%

Les écoles créées par des personnes morales ou par des confessions religieuses et subsidiées par l'Etat ont signé, le 26.02.1977, une convention de gestion des écoles nationales avec le gouvernement par laquelle elles seront dorénavant sous le régime des *écoles publiques conventionnées*, soit catholiques, protestantes, kimbanguistes, islamistes, salutistes ou de la Fraternité tandis que les écoles créées et gérées directement par l'Etat seront dénommées *écoles publiques non conventionnées ou officielles*.

Les réseaux conventionnés et non conventionnés sont, en principe, traités sur le même pied car régis par les mêmes textes et jouissant des mêmes avantages. D'après l'article 43 de la Constitution actuelle de la RDC, « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics » tandis que l'article 44 stipule que « l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national pour la réalisation duquel le gouvernement doit élaborer un programme spécifique ».

Les écoles privées conventionnées, créées par des particuliers (personnes physiques ou morales) et soumises à la réglementation officielle (en matière d'agrément de programmes d'études et de contrôle et d'évaluation pédagogiques) ne bénéficient d'aucun subside de la part de l'Etat, toutes les charges financières revenant aux parents. Ce sont des écoles faisant parti de l'enseignement dit communautaire. Malgré l'absence de subsides, l'enseignement privé connaît un développement extrêmement rapide, notamment à Kinshasa (57.3% des écoles selon le Ministère de l'EPSP / 70% selon l'ASSONEPA-Assemblée Nationale des Ecoles Privées Agréées).

Même si nous nous réjouissons de la multiplicité des réseaux d'enseignement, il existe de fait une grande confusion au niveau des écoles confessionnelles sur le plan de :

- label « catholique » (assimilé à un label de qualité par de nombreux parents) entre les écoles appartenant réellement à l'église catholique et celles qui exploitent la naïveté des parents. Ainsi, on trouve des écoles publiques conventionnées catholiques, des écoles privées conventionnées catholiques et des écoles catholiques

agrées. A cette confusion s'ajoute le label « catholique » des écoles conventionnées de la fraternité (ou lassaliennes).

- label « protestant » (ou « Eglise du Christ au Congo ») qui est une union de 64 dénominations protestantes (dont les Baptistes, les Luthériens, les Presbytériens, les Anglicans, les Mennonites, les Pentecôtistes qui ont donné naissance aux églises de réveil, les églises Scandinaves, les Méthodistes,...). A noter que l'Armée du Salut, qui est une émanation méthodiste, devrait également porter le label « protestant ».
- label « islamique » et de ses différentes composantes chiites, sunnites, salafistes,...

### **Le constat de l'EPSP est affligeant**

La RDC, deuxième pays le plus pauvre du monde, est également celui où l'enseignement est le plus déficient : plus d'un enfant sur quatre ne fréquente pas l'école selon l'UNICEF. En d'autres termes, plus de 7.4 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 17 ans ne vont pas à l'école. Parmi ces derniers, près de la moitié sont en âge de fréquenter l'école primaire obligatoire, et l'autre moitié ne commence pas l'école à six ans. Le rapport indique en outre que ces enfants, qui entrent tardivement à l'école, sont plus exposés à l'échec scolaire ou à des résultats médiocres. La majorité de ces enfants, soit 3,9 millions (53%) sont des filles, l'écart par rapport au nombre de garçons étant encore plus important au secondaire qu'au primaire. Il note également que le nombre d'enfants en dehors du système scolaire en milieu rural est trois fois plus élevé qu'en milieu urbain. Le document souligne en outre que la province du Katanga compte le plus grand nombre d'enfants en dehors de l'école, soit plus de 1,3 million.

Dans l'immense majorité des cas, ce sont les parents eux-mêmes qui supportent l'enseignement en finançant eux-mêmes les salaires des enseignants. Le taux moyen annuel de cette participation varie entre USD 120 pour les écoles publiques, USD 250 dollars pour des écoles plus ou moins riches et USD 800 pour certaines écoles privées. Dans certains cas, certains responsables d'école fixent eux-mêmes le barème, très souvent de manière arbitraire et souvent abusive. La volonté inébranlable de la plupart des parents congolais d'envoyer leurs enfants à l'école, et ce malgré leur précarité extrême, est admirable et mérite d'être soulignée.

L'église catholique, par l'intermédiaire de l'archevêque de Kinshasa le Cardinal Laurent Monsengwo, a décrété une cotisation maximum de USD 100 pour l'enseignement primaire et de USD 180 pour l'enseignement secondaire dans toutes les écoles conventionnées catholiques de la capitale. Le second décret crée un «Fonds commun de solidarité» où, selon le prélat, «les bienfaiteurs pourraient mettre de l'argent en appui à ces écoles afin de promouvoir une solidarité avec les enfants des familles plus pauvres et plus démunies».

Face à l'alarmante baisse du niveau de l'enseignement, la CONEPT (Coalition Nationale de l'Education pour Tous) se mobilise pour exiger au gouvernement une allocation de 25% du budget national au profit de l'éducation. Selon nous, la gravité de la situation est telle que la totalité du budget, hyper atrophié de la RDC ne suffirait pas à résoudre ce problème. Nous ne cautionnons donc pas les bulletins de victoire d'un gouvernement qui se targue d'allouer plus de 13.8% du budget national à l'éducation sans même se poser la question de savoir quelle proportion atteint sa destination finale.

Les principales barrières d'exclusion sont :

- ✓ Le coût de la scolarisation.
- ✓ La distance et l'insécurité entre l'école et la résidence.
- ✓ Le faible niveau de revenus et d'éducation des parents.
- ✓ Le travail des enfants, notamment dans les secteurs agricole et minier.
- ✓ Le mariage précoce des filles.
- ✓ La faible capacité d'accueil des écoles.
- ✓ L'inégale répartition et très forte dégradation des infrastructures scolaires.
- ✓ La formation, la rémunération et la motivation du personnel enseignant.
- ✓ Le coût des fournitures scolaires.

Nous nous étonnons de ce que le *Plan Intérimaire de l'Education (PIE)*, dans sa composante *Stratégie pour le Développement de l'Education en RDC : sous- secteur de l'EPSP*, doté d'un budget de USD 360 millions, ne soit jamais posé la question de base des raisons profondes de l'échec de l'Enseignement en RDC à savoir celle des programmes scolaires importés, totalement déconnectés de la réalité congolaise et du monde actuel. Nous partageons le point de vue du Professeur *Gratien Mokonzi Bambanota* (Université de Kisangani) et de son mentor, *Paulo Freire* (« Pédagogie de l'opprimé »), selon lequel l'école congolaise est trop fortement dominée par la « conception bancaire » d'inspiration occidentale de l'éducation à savoir celle par l'élève est l'objet, non le sujet, de son éducation. Elle débouche sur l'acculturation et l'absence totale d'esprit critique et d'initiative de la classe politique et de la population congolaises.

Pouvons-nous concevoir être les sujets et non les objets de notre développement, de notre démocratie, de la reconstruction de notre pays ? La réponse est clairement **NON**.

Il n'est donc pas étonnant qu'à l'issue du cycle d'études secondaires, plus de 80% des étudiants soient incapables de lire, d'écrire, de calculer et de s'exprimer correctement en français et donc, d'aborder l'Université ou les Instituts Supérieurs.

### **Vers une nouvelle philosophie de l'éducation.**

Nous proposons une *éducation dialogique*, à l'opposé des cours *ex cathedra* traditionnels caricaturés par ces élèves qui ânonnent à l'envi les tables de multiplication ou les conjugaisons de verbes. A la place, nous proposons un dialogue entre l'éducateur et l'élève qui tend à abolir les distinctions pour faire de l'éducateur un élève et de l'élève un éducateur. D'accords avec *Gratien Mokonzi Bambanota*, nous estimons que l'éducation ne doit pas se limiter à une accumulation dans la mémoire de phrases, de mots et de syllabes détachés de la vie mais une attitude de création et de récréation. Elle suppose une autoformation susceptible d'entraîner l'élève à intervenir sur son environnement. Aussi, le rôle de l'éducateur consiste-t-il avant tout de dialoguer avec l'élève sur des cas concrets de la vie courante en lui proposant simplement les instruments avec lesquels il s'éduque. L'éducation ne peut être administrée d'en haut, comme un cadeau ou une règle imposée, mais doit progresser de l'intérieur vers l'extérieur, par l'effort de l'élève lui-même, avec la simple collaboration de l'éducateur.

## Le neuvième réseau : l'e-learning.

Avec plus de 70% de la population âgée de moins de 30 ans, la courbe démographique congolaise est particulièrement adaptée aux nouvelles technologies. N'étant qu'un outil, elles doivent donc servir à renforcer ce qui fonctionne déjà, un outil puissant au service d'un contenu pédagogique réfléchi mettant les élèves en action et interaction.

La remise à niveau de l'EPSP ainsi que rénovation et l'entretien des écoles existantes, dont l'immense majorité est dans un état de délabrement et d'insalubrité extrême, sont tellement urgents et coûteux qu'il ne nous reste pas d'autre choix que de chercher, là où c'est possible, des solutions alternatives, flexibles et pragmatiques. L'éducation par internet (*e-learning*), qui a déjà fait ses preuves dans certains pays africains, est l'une d'elles car ses avantages sont nombreux :

- ✓ Elle faciliterait l'accès à l'éducation d'une population très dispersée géographiquement. De par sa flexibilité nous pouvons envisager que l'ensemble des utilisateurs se regroupent sous forme de communes, de localités ou de villages sous la tutelle d'un professeur (itinérant là où nécessaire) dûment formé.
- ✓ Elle ne nécessiterait pas d'infrastructure « lourde » telle qu'une école. N'importe quelle salle pourrait convenir.
- ✓ Dans le cas de Kinshasa, ville particulièrement encombrée et polluée, elle pourrait pallier les dangers, la déficience et le coût du transport public qui rend l'accès à l'école particulièrement difficile.
- ✓ Elle favoriserait l'éducation des filles, trop souvent discriminées en termes d'éducation.
- ✓ Elle pourrait être une réponse à la pénurie d'enseignants.
- ✓ Elle pourrait faciliter l'instruction de la « génération perdue » à savoir les parents qui n'ont pas eu la chance et ou l'opportunité d'aller à l'école ou les victimes des guerres.

*L'e-learning* offre d'autres avantages dont :

- ✓ La possibilité d'une plus grande individualisation de l'apprentissage.
- ✓ Une plus grande flexibilité des horaires.
- ✓ Idéal pour l'apprentissage des langues.
- ✓ Des meilleures possibilités d'auto-évaluation en cours et en fin d'apprentissage.
- ✓ L'opportunité d'acquisition de compétences "connexes", quelle que soit la matière apprise (sens de l'initiative, responsabilisation, découverte du média, ...).
- ✓ Des recours à des modes d'apprentissage variés et surtout ludiques (le jeu favorisant l'apprentissage), et ce en raison de la richesse du média (texte, images, séquences animées, son, ...) et de sa nature interactive.
- ✓ Clivage des 8 réseaux d'enseignement par un enseignement identique et accessible pour tous.
- ✓ L'économie de livres d'école, souvent coûteux.

Les conditions de la réussite de *l'e-learning* :

- ✓ Sur le plan pédagogique, l'individualisation de l'apprentissage peut déboucher sur un sentiment d'isolement de l'élève qui pourrait être démotivé lorsqu'il est confronté à un

problème. Il importe donc que non seulement l'outil *d'e-learning*, mais aussi son environnement pédagogique, offrent à l'élève des ouvertures vers l'extérieur et des modes de re-motivation, raison pour laquelle il est indispensable d'assurer un *coaching* autour d'un cours *e-learning* qui devrait proposer à l'élève des modes d'apprentissage collaboratifs (en groupe) si un point particulier n'a pas été correctement assimilé.

- ✓ L'*e-learning* peut conduire à différents types de surcharge pour les acteurs concernés. Dans le chef des élèves, l'on relève surtout la surcharge liée à un apprentissage "en continu". Dans celui des enseignants (concepteurs de contenu) et des *coachs* (accompagnants de l'apprentissage), c'est surtout l'accroissement de la charge de travail par rapport à l'enseignement *ex cathedra* traditionnel qui pose problème. Il s'agit donc de concevoir des outils qui, d'une part, ne reposent pas sur l'enseignement traditionnel et qui, d'autre part, permettent au personnel d'encadrement d'économiser autant de temps que possible.
- ✓ L'*e-learning* est particulièrement adapté à l'enseignement de base (primaire et secondaire).
- ✓ Les enseignants et les élèves seront contraints de modifier leurs habitudes de travail. Il s'agira donc de ne pas sous-estimer ces résistances au changement qui ne seront aplanies qu'à travers le dialogue (y compris avec les parents) et la formation.
- ✓ Ce projet impliquera des coûts financiers élevés et nécessitera la mobilisation de compétences diverses et de partenariats internes et externes afin d'optimiser les synergies au niveau des ressources et des coûts.

### **Que proposons-nous ?**

Etant donné la gravité extrême de la situation de l'EPSP, nous proposons sa remise à plat selon l'axe : urgence - simplification – pragmatisme – innovation – allocation optimale des ressources.

Les conditions *sine qua non* du succès sont :

- D'aller à l'essentiel : à l'issue du cycle des études secondaires, les étudiants doivent être en mesure de lire, écrire, s'exprimer, et dominer l'outil informatique.
- D'abord obtenir un consensus national sur un projet éducationnel cohérent et efficace (Etats-Généraux de l'Enseignement) et ensuite de convaincre les grands donateurs internationaux sur la viabilité d'un projet cohérent et adapté aux réalités d'un pays important.
- De considérer l'éducation comme en tant que cause nationale prioritaire.

## **2. Education Supérieure Universitaire (ESU)**

### **Mission**

Préparer les élites dont le pays aura besoin demain.

Elle n'est pas de savoir de quel profil l'entreprise aura besoin à court terme mais de quelles élites le pays aura besoin à moyen et/ou long terme et quelles mutations il s'agira d'effectuer d'ici là.

Plus concrètement :

- De conserver les savoirs acquis au cours de l'histoire, de produire de nouveaux savoirs et de transmettre les uns et les autres au plus grand nombre avec les controverses dont ils ont été ou sont actuellement l'objet ;
- De former les étudiants aux méthodologies de recherche et à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux des questions, pratiques et résultats du champ scientifique, à l'exercice d'une pensée dégagée de tout dogme dans la quête du bien commun et à celui d'une activité professionnelle experte et responsable ;
- A alimenter la réflexion des sociétés sur elles-mêmes, en particulier sur leur modèle de développement.

### **Un échec retentissant**

L'ESU a clairement failli à sa mission et il n'est donc pas étonnant qu'aucune université congolaise ne figure pas dans le classement TOP 100 AFRICA (2013) des meilleures universités africaines.

Des 63 universités (publiques et privées) répertoriées en RDC, il est généralement admis que les 9 meilleures sont:

1. *American University of Kinshasa* (en fait, une université américaine en ligne)
2. Université Catholique du Congo (Kinshasa)
3. Université Catholique de Bukavu (Bukavu)
5. Université Protestante au Congo (Kinshasa)
6. Université de Lubumbashi (Lubumbashi)
7. Université Catholique de Graben (Butembo)
8. Université Notre Dame du Kasai (Kananga)
9. Université Libre des Pays des Grands Lacs (Goma)

C'est la raison, par souci de pragmatisme, nous proposons de commencer à faire d'elles les 9 premiers véritables pôles d'excellence de la RDC.

Le cas particulier de l'UNIKIN doit être analysé en profondeur dans la mesure où cette université, qui était initialement prévue pour 5000 étudiants en abrite actuellement plus de 25000, sans mentionner les importants travaux de réhabilitation des auditoriums existants et de lutte contre l'érosion.

Les raisons de la réussite de *l'American University of Kinshasa* sont, de notre point de vue, essentiellement dues au fait qu'elle échappe à la plupart des maux dont souffrent la plupart des universités congolaises : corruption érigée en système, monnayage des points, programmes dépassés et/ou inadaptés, enseignants peu motivés et/ou insuffisamment formés, études à rallonge, augmentation anarchique du nombre des universités (dont les « extensions » d'universités existantes), diplômes factices et/ou inutiles (sachant que, dans le subconscient de la plupart des congolais, tout diplôme quel qu'il soit est nécessairement un gage de réussite).

L'état de délabrement de l'enseignement universitaire congolais, notamment médical, est tel que l'on estime à 50% les décès dans les hôpitaux kinois attribués à des erreurs médicales (Mr. *Dane Tshoga*, conseiller juridique de MESU). Si tel est le cas, qu'en est-il des ingénieurs, des avocats, des économistes ou des autres métiers ?

L'erreur fondamentale de l'ESU est sa volonté de s'arrimer à tout prix aux standards universitaires internationaux. Par une nouvelle loi-cadre, il vient en effet d'intégrer le *Processus de Bologne*, mieux connu comme le système *Licence, Maîtrise et Doctorat (LMD)* par lequel le cycle de la licence sera de trois au lieu de cinq ans, celui de la maîtrise de deux au lieu de sept ans et celui du doctorat de deux ou trois ans maximum.

Pour rappel, le *processus de Bologne* est un processus de rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens amorcé en 1999 et qui a conduit à la création en 2010 de *l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur*. Nos réticences à l'égard de cette loi-cadre sont dues à l'immense fossé qui sépare le système éducatif européen et congolais. Nous ne voyons en effet pas comment les élèves issus de l'enseignement secondaire sachant à peine lire, écrire, parler ou calculer réussiront des études universitaires d'un cycle plus court et donc beaucoup plus intensif.

### **Nos propositions**

Les objectifs de l'ESU doivent être revus, corrigés et adaptés aux réalités de notre pays dans la mesure où son modèle, essentiellement calqué sur le modèle européen, a clairement montré ses limites en produisant une énorme proportion de chômeurs qui ne satisfont pas, ou si peu, la demande réelle du véritable moteur de l'économie congolaise : celle des PME et de l'esprit d'entreprise.

Les dirigeants de l'ESU auraient probablement été mieux inspirés d'analyser les systèmes éducatifs ayant fait leurs preuves dans d'autres économies émergentes telles que la Chine, l'Inde ou le Brésil où, grâce au développement des nouvelles technologies, la MOOC (*Massive Open On Line Course*), à l'image de la *Khan Academy* ou de *Coursera*, est en plein essor.



En parallèle, nous proposons :

- De faire un inventaire des performances des Universités congolaises (et des 28 Centres et Instituts de Recherche Scientifique et Technologique) en fonction de critères précis et d'analyser leur viabilité à court, moyen ou long terme, notre l'objectif étant de revaloriser le diplôme universitaire.
- De favoriser des partenariats du type de celui qui vient d'être signé entre l'Université Protestante de Kinshasa et la *Frankfurt School of Finance & Management*.
- D'analyser la possibilité de la création d'une Ecole Nationale d'Administration à Mbuji Mayi ou Kananga à l'image de l'ENA française ou de la *John F.Kennedy School of Government*.

### **3. Instituts Supérieurs (IS) & Centres et Instituts de Recherche Scientifique et Technologique (CIRST).**

Nous dénombrons 79 IS et 28 CIRST en RDC.

Leur mission consistant à former une main d'œuvre qualifiée pour le développement durable du pays, nous estimons que leur rôle sera essentiel à court et moyen terme, raison pour laquelle nous accorderons une attention particulière à leur restructuration en vue d'une efficacité optimale.

Nous estimons qu'ils devraient être des centres de ressources, distingués par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, pour leur capacité à identifier des solutions adaptées aux besoins des petites entreprises et à les accompagner dans leurs démarches de développement par l'innovation (technologique, mais aussi organisationnelle, environnementale et sociale).

